

Taxe d'accise—Loi

M. Hnatyshyn: C'est pourquoi vous avez perdu.

• (1530)

M. Boudria: J'aime bien entendre le leader parlementaire du gouvernement nous dire que nous avons perdu les élections parce que nous n'avons pas fait de promesses que nous ne pouvions pas tenir. Si nous avons perdu pour cette raison, je préfère siéger de ce côté-ci de la Chambre. Du moins, en m'endormant le soir, je n'ai pas à craindre de décevoir les gens de ma circonscription. J'ai été franc avec eux et je continuerai de l'être. Dans quatre ans, les ministériels et nous aurons changé de place.

Le président suppléant (M. Charest): Y a-t-il d'autres questions ou observations?

M. Rodriguez: Monsieur le Président, je signale respectueusement au député qu'il n'a pas répondu à la question. Va-t-il voter pour ou contre le projet de loi?

M. Boudria: Monsieur le Président, je déteste me répéter. J'essayerai d'être clair. Nous débattons ce projet de loi et nous en étudions tous les articles. Pour l'instant nous en étudions le principe, ensuite nous débattons chaque article. Quand viendra le moment de la troisième lecture, le porte-parole officiel de notre parti annoncera à la Chambre notre position.

Quant à moi, j'expose présentement en détail mes réserves concernant deux articles du projet de loi. J'ai aussi accusé le gouvernement de ne pas avoir tenu les promesses qu'il a faites au cours de la campagne électorale. Si l'on me demande de reprendre mes propos à partir du début, je veux bien. Mais je serais étonné que ce soit ce qu'on attend de moi. Je suis personnellement disposé à entendre les propos des autres députés. Toutefois, s'ils n'ont rien à dire, je vais profiter du temps qu'il me reste sur les dix minutes prévues afin de terminer ma réponse aux observations ou aux questions.

[Français]

M. Chartrand: Monsieur le Président, je ferai seulement quelques commentaires sur les affirmations de l'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria). J'aimerais lui dire avant tout que vraiment il a la façon de représenter sa circonscription, parce que je crois que toute la Chambre maintenant connaît le nom de Glengarry-Prescott-Russell, car je n'ai jamais tant entendu un nom de circonscription dans un discours que dans les énoncés qu'il nous fait.

Au sujet des affirmations qu'il fait relativement aux promesses électorales, il dit qu'on en a fait 338. Peut-être qu'on a fait plusieurs promesses, mais comment à trois mois d'une élection, c'est seulement depuis trois mois qu'on est au pouvoir, comment peut-il dire que nous ne respectons pas nos promesses et que nous ne les respecterons pas! Je dis que c'est une affirmation gratuite.

Quand il dit que nous avons laissé traîner les choses l'an dernier en laissant «sonner les cloches», en ne participant pas au débat... Je ne comprends pas comment il peut faire une telle affirmation, car je crois que l'honorable député, comme moi, n'était pas présent à la Chambre l'an dernier. L'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell n'était pas élu député, donc comment peut-il dire qu'on a laissé traîner les choses? Je serais plutôt enclin à dire... si vraiment on va dans la pensée, si on essaie de penser pour d'autres, moi-même qui étais chez moi, qui suivais par les journaux, je pourrais peut-être dire que

c'était un moyen d'essayer de faire comprendre à l'ancien gouvernement, et je dis bien l'ancien, parce que présentement il n'est plus là et on ne le verra pas pour un grand nombre d'années, une façon peut-être de leur montrer qu'il y avait des moyens qu'on pouvait prendre pour les obliger à nous écouter, et je crois que c'était un moyen à utiliser.

Quand il dit qu'il est le serviteur des électeurs... Bien sûr, on est tous des serviteurs des électeurs. On a été élu pour donner le meilleur service possible aux gens de nos circonscriptions. Dans Verdun-Saint-Paul, ma circonscription Verdun-Saint-Paul, au moins je peux passer le nom des gens qui sont chez moi... Ils nous ont dit de prendre les moyens à prendre, de prendre, peu importe les moyens, tous les moyens sont bons pour bien représenter la circonscription. Je crois qu'il se sert de ces moyens. Il se sert de sa parole. Il parle bien, mais il y a plusieurs autres moyens et nous encore, l'an dernier, peut-être que c'était un moyen de faire un genre de... non pas de grève, mais de forcer les gens du gouvernement à nous écouter.

Et quand il fait aussi une autre affirmation que je trouve très gratuite, quand il dit que nous donnons de l'argent aux agriculteurs, disons \$1, c'est ce qu'il dit, et que nous reprenons \$2, j'aimerais bien savoir de quelle façon il peut nous dire quel montant on reprend et comment il peut encore faire une telle affirmation gratuite, savoir venir dire qu'on reprend un montant plus grand de la main des agriculteurs. Cela, je ne le comprends pas.

Monsieur le Président, des affirmations, son dialogue, sa façon de nous parler, à mon avis, sont des plus gratuits. S'il veut seulement représenter sa circonscription en prenant la parole et en essayant seulement de démolir un gouvernement, je ne suis pas d'accord pour accepter cette façon d'agir; je représente le gouvernement, je ne me considère pas comme un «back-bencher». On a tous le droit de parole, mais il y a des choses qui sont beaucoup plus importantes à dire, des choses qui vont donner à un gouvernement la façon de travailler, de donner à nos gens à travers le Canada les services et tout ce qui est disponible pour eux.

Le président suppléant (M. Charest): L'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria) a la parole. Je lui rappelle qu'il lui reste seulement quelques secondes.

M. Boudria: Monsieur le Président, je vais être très bref. Je voudrais remercier le député qui vient de faire ces commentaires. Monsieur le Président, je dois vous dire que je n'entends pas faire d'excuse à qui que ce soit pour avoir exprimé l'avis des électeurs de Glengarry-Prescott-Russell dans cette Chambre. J'ai été dûment élu pour le faire, je l'ai fait depuis que je suis ici et vous faites mieux de vous habituer à m'entendre parce que vous allez m'entendre encore pour longtemps, monsieur le Président, et je le dis à tous les autres députés.

Maintenant, le député a fait allusion au fait que ce gouvernement...

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre! Je ne veux pas vous contredire si tôt dans votre discours après avoir dit ce que vous venez de dire, sauf que votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

M. Patrick Boyer (Etobicoke-Lakeshore): Monsieur le Président, je suis enchanté de pouvoir prendre part au débat. J'écoute depuis quelques minutes et je n'ai jamais entendu de